

**POLES D'ACCOMPAGNEMENT A LA  
PERSEVERANCE SCOLAIRE MLDS 19, 23, 87  
(PAPS)**

Rectorat  
SAIIO - MLDS

<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Permettre à un jeune déscolarisé de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- reprendre confiance en lui,</li> <li>- préparer son retour en formation qualifiante</li> </ul> <p>Soit par voie scolaire Soit en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- donner la possibilité à chaque jeune :</li> <li>- de faire le point de ses acquis, ses capacités, ses compétences, ses centres d'intérêt,</li> <li>- de compléter les pré-requis nécessaires à l'entrée dans un cursus de formation,</li> <li>- d'élaborer et de finaliser un projet de formation qui le conduira vers une insertion professionnelle</li> <li>- de retourner en formation initiale,</li> <li>- de signer un contrat de formation en alternance</li> <li>- de trouver d'autres parcours de formation via des partenaires</li> <li>- d'accéder à l'emploi...</li> </ul>
<p><b>Public</b></p>	<p>Jeunes de plus de 16 ans sans solution de formation ou d'insertion, sortis du système scolaire depuis moins d'un an sans diplôme qualifiant.</p>
<p><b>Statut de l'élève</b></p>	<p>Elève de l'établissement d'accueil du PAPS MLDS.</p>
<p><b>Modalités</b></p>	<p>Le PAPS est placé sous la responsabilité du chef d'établissement d'accueil. Il fait l'objet d'un projet pédagogique, impulsé par les directives académiques</p>
<p><b>Procédure d'ouverture</b></p>	<p>Appel à projet et validation par le recteur après instruction et avis de la CATS. Envoi d'un avis d'ouverture à l'EPL support de l'action.</p> <p>Le dispositif fait obligatoirement l'objet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de bilans pédagogiques et financiers pendant le déroulement de l'action,</li> <li>- d'une évaluation finale (pédagogique et financière) adressée à la rectrice</li> </ul> <p>Cette évaluation doit permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- de s'assurer que les modalités et les contenus correspondent bien aux objectifs initiaux,</li> <li>- de mesurer l'impact des méthodes pédagogiques utilisées sur les résultats des élèves,</li> <li>- d'analyser le suivi quantitatif et qualitatif à la sortie de l'action,</li> <li>- de connaître le devenir de chaque élève à l'issue de l'action.</li> </ul>

<p><b>Procédure de clôture</b></p>	<p>Bilan pédagogique et financier Tableau de suivi et devenir des élèves concernés</p>
<p><b>Organisation pédagogique</b></p>	<p><b>Le dispositif est organisé en modules afin de favoriser l'adaptation et l'individualisation de l'élève.</b>  <b>L'individualisation nécessite au préalable un positionnement de l'élève.</b>  <b>Une formalisation du parcours de l'élève est nécessaire pour atteindre les objectifs fixés.</b>  <b>Une pédagogie de l'alternance est mise en place pour permettre une découverte de l'entreprise, des métiers afin de valider des projets réalistes.</b></p> <p>L'élève bénéficie :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>d'un accompagnement individualisé</b> qui suppose accueil et écoute, aide à la conduite de projet, contractualisation de la formation, suivi administratif, identification et traitement des difficultés d'apprentissage, reconnaissance des acquis pendant et à l'issue de la formation (livret de compétences).</li> <li>- <b>de l'élaboration d'un projet personnel</b>, en l'aidant à déterminer et construire un parcours d'insertion réaliste, en développant chez lui une attitude volontaire, autonome, fondée sur la confiance en soi, l'auto évaluation pour devenir acteur de ses choix, en confrontant les représentations des jeunes à la réalité du monde économique des métiers.</li> </ul>
<p><b>Intervenants</b></p>	<p>L'enseignant, chargé de la coordination pédagogique et d'ingénierie de formation (coordinatrice de PAPS MLDS) responsable technique de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- travaille avec la coordinatrice départementale à l'harmonisation des pratiques au niveau académique,</li> <li>- organise, sous la responsabilité du chef d'établissement et en liaison avec les objectifs académiques, l'ensemble des activités dans et à l'extérieur de l'établissement,</li> <li>- veille à la mise en œuvre des coopérations nécessaires avec l'ensemble des partenaires,</li> <li>- accompagne chaque jeune dans la constitution de son parcours individuel de formation.</li> </ul> <p>Intervenants : enseignants, CPE, Psy EN - EDCO Prestataires de service, Mission locale, CFA.....Entreprises</p>
<p><b>Durée</b></p>	<p>Chaque action est ouverte sur l'année scolaire au maximum. Un élève peut y entrer en cours d'année et sortir avant la fin de l'action pour suivre une formation qualifiante. <b>La durée du parcours de l'élève est indépendante de la durée de l'action.</b></p>
<p><b>Évaluation</b></p>	<p>Bilan pédagogique et financier à la fin de l'action.</p>
<p><b>Exemples d'indicateurs</b></p>	<p>Nombre de jeunes accueillis Nombre d'heures effectuées Devenir des jeunes à l'issue de l'action Réussite aux examens préparés</p>